



Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité - 21h

Référence : MIAEH

Lieu

Salle proche de votre domicile

Coût de la Formation

Aucun frais. Prise en charge
intégrale

Démarche pédagogique

Nos formations s'appuient sur
les attentes, les besoins et le
vécu des participants. Les
échanges de pratiques sont
favorisés. Étude de cas, mise en
situation.

Animation

Formateur expert de la petite
enfance

Conseil et inscription

Mélody Lys : 01.64.19.36.13
m.lys@rebondir-formation.fr

Durée de la formation

3 jours / Total heures : 21h

Dates

A planifier avec le RPE

Public visé

Tous salariés et assistants maternels du particulier employeur travaillant auprès d'enfants.

Aucun prérequis pour accéder à ce module.

Objectifs de formation

À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre l'enfant avec un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité dans son fonctionnement, ses besoins ou sa singularité pour adopter une attitude ouverte et aider l'enfant à pallier ses difficultés au quotidien.

Savoirs :

- Les représentations sociales et les idées reçues sur le TDAH.
- Le TDAH : ses différentes formes, les symptômes et les troubles associés.
- Les répercussions du TDAH sur la vie quotidienne et sur l'estime de soi.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant maternel ou du garde enfants.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bienveillance suivant les recommandations de la HAS/ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le partenariat parents – professionnels, le partage d'informations et la cohérence des interventions.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les difficultés émotionnelles liées au TDAH.
- Les dispositifs de soutien pour les familles.

Savoir-faire

- Analyser les impacts du trouble sur son accompagnement.
- Co-définir avec les parents les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenant
- Assurer par différents canaux de communications la transmission des informations aux interlocuteurs appropriés.
- Adopter une posture et une communication adaptées au fonctionnement et aux besoins de l'enfant.
- Formuler les règles ou les consignes de façon claire, directe et simple en fixant des objectifs réalistes et adaptés aux besoins de l'enfant.
- Mettre en place des routines, des repères temporels, un environnement structuré et prévisible pour aider l'enfant à s'organiser et à ritualiser les activités quotidiennes.
- Encourager et valoriser les efforts, les progrès et les comportements appropriés.
- Aménager des espaces intérieurs / extérieurs et proposer des jeux ou des activités variés de manière à répondre au besoin de bouger de l'enfant.
- Instaurer des temps individualisés pour partager avec l'enfant une activité ou un jeu en adéquation avec ses centres d'intérêt et ses habilités.
- Mettre en place des jeux favorisant le développement de la concentration et la gestion des émotions.
- Repérer les éléments déclencheurs d'une crise de colère et proposer à l'enfant un espace de retrait pour l'aider à s'apaiser.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la situation et des besoins de l'enfant.
- S'informer sur les TDAH et actualiser ses connaissances via les relais d'informations appropriés.

Savoir-être :

- Être respectueux de l'intimité et de la dignité de l'enfant
- Être consciencieux et bienveillant dans ses gestes
- Être respectueux du contexte socioculturel des familles, de leurs habitudes, attentes et consignes
- Être observateur